



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN RÈGLEMENT MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT R-2007-023
SUR L'ENTRETIEN ET LA PROTECTION DES ARBRES (Projet de règlement R-2017-023-10)**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE – LE 13 JUIN 2017 À 19 h 25

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 mai 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement **R-2017-023-10** intitulé « **Règlement modifiant de nouveau le règlement R-2007-023 sur l'entretien et la protection des arbres aux fins d'ajouter des dispositions relatives aux règles et mesures régissant l'abattage, l'élagage et la plantation des arbres sur le territoire de la Ville** ».
2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 13 juin 2017 à 19 h 25, dans la salle du Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, au 12001, boulevard De Salaberry. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement R-2017-023-10 vise tout le territoire de la Ville.
4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, du lundi au vendredi, aux heures de bureau.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 31 mai 2017.

SOPHIE VALOIS, Greffière